



# TRUC PRATIQUE

6]Yb jYb i Y'g i f' j chfY`]ghY'Ygh] jU`Y'XY'W\ cgYg' { ' jff]Z]Yfz' `Ue i Y`Y'Wcbh]Ybh'e i Y'e i Yg'WcbgY]`g'dUfh]Wi`]Yfg'dc i f' j c i gž' hfU jU]`Y i fg'Xi'gYWhY i f'XY`ðfXi WUh]cb°

@ðfhf`Ygh' { `bcg'dcfhYg° 7ðYgh'XcbW`Y'hY a dg'XY' a YhhfY'XY`ðcfXfY'XUbg'WYfhU]bg'XY' jcg' XcWi a Ybhg'Z]bUbW]Yfg'gY'cb`ðfhUdY' { `Ue i Y`Y' j c i g'...hYg'fYbXi'XUbg' j chfY'WUff],,fY"

**Élément No.1 à vérifier: votre contrat de travail arrive t il à échéance re vous avoir om lété le a ier o r o tenir e l a ran e em loi.**

Si vous êtes un travailleur du secteur de l'éducation dont le contrat viendra à échéance à la fin de l'année scolaire en cours (et que vous n'avez pas encore signé de contrat pour la prochaine année scolaire), vous pourriez être admissible à recevoir de l'assurance-emploi (AE). Si vous avez droit à l'AE, vous devriez vérifier si vous avez complété votre demande le plus tôt possible afin de ne pas subir d'interruption de salaire pendant l'été.

v`f a Ybh' Bc"& { ' jff]Z]Yf. vous êtes nouvellement à la retraite depuis ce mois-ci? N'oubliez pas de souscrire à une assurance dentaire et médicale.

Dès que votre retraite entrera en vigueur, vous n'aurez plus droit aux avantages médicaux et dentaires auxquels vous aviez droit pendant vos années de travail. Vous devrez donc souscrire à une assurance supplémentaire. Les travailleurs du secteur de l'éducation peuvent choisir entre trois régimes, et leurs primes seront directement prélevées de leur revenu provenant du régime de retraite des enseignants de l'Ontario (RREO). Les trois régimes sont : l'assurance maladie des MRA, le régime des enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (ERO) et le régime d'assurance des enseignantes et des enseignants retraités (RAER). Vous pouvez aussi choisir une assurance autre que ces trois régimes. Toutefois, vous serez alors responsable du versement de vos primes. Peu importe le régime supplémentaire que vous choisirez, tâchez de souscrire à une assurance avant que votre retraite n'entre en vigueur afin que vos avantages ne soient pas interrompus.

Nous vous souhaitons un bel été en toute sécurité!

**Pour en savoir plus, communiquez avec l'un de nos spécialistes au 1 800 263-9541**

**1 800 263-9541**

**educatorsfinancialgroup.ca/InfoFR**

Permis de courtier 12185